

NÉGOCIATIONS 2020

LA PAROLE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES!

D'ici l'automne, tous les syndicats CSN de la santé et des services sociaux tiendront des assemblées générales afin de consulter tous les membres quant aux revendications que nous porterons tous ensemble lors des prochaines négociations. C'est un moment très important de la vie syndicale. Cette négociation sera l'occasion de nous attaquer concrètement tant à l'amélioration de nos conditions de travail et de pratique qu'aux salaires, pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, avec une attention particulière à la rémunération des plus bas salarié-es du réseau. Ce projet de négociation se veut ambitieux : nous voulons réaliser un véritable redressement des conditions de travail et des salaires dans le secteur public.

DES MOIS DE PRÉPARATIFS

Le projet de consultation qui sera soumis aux assemblées a été construit par notre comité de négociation tout au long des derniers mois. Dans un premier temps, un grand forum des syndicats CSN du secteur public s'est tenu à l'automne 2018, puis les membres ont pris part à un vaste sondage électronique, auquel plus de

10 000 membres de la FSSS–CSN ont répondu. De plus, plusieurs comités exécutifs de nos syndicats ont répondu également à un sondage. Ces premières consultations ont permis de dresser de grandes orientations. Puis, les représentantes et les représentants de tous les syndicats de la FSSS se sont réunis en conseil fédéral de négociation, à quatre reprises depuis le début de

l'année, dont deux fois à l'occasion de rencontres conjointes avec les représentantes et les représentants des trois autres fédérations du secteur public CSN, et ce, afin d'en arriver à ces cahiers de consultation.

DEUX DOCUMENTS

Les assemblées sont consultées sur deux documents distincts. Le projet de négociation de table centrale réunit les revendications sur des matières communes à l'ensemble des syndicats CSN du secteur public (santé et services sociaux, éducation et organismes gouvernementaux). Par exemple, les salaires, le régime de retraite, les droits parentaux et les assurances collectives seront négociés à une table dite centrale, c'est-à-dire que des négociateurs de la CSN y discutent directement avec le Conseil du trésor. Afin de suivre ces négociations qui se déroulent à la table centrale, de prendre toutes les décisions nécessaires et de se coordonner dans l'action, les comités de négociation des quatre fédérations CSN du secteur public se réunissent au sein d'un comité spécial, le Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP–CSN).

Quant au projet de négociation sectorielle, il regroupe l'ensemble des conditions de travail propre au secteur de la santé et des services sociaux. Ce projet sera défendu par notre comité de négociation FSSS–CSN auprès du Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS), dont la délégation est composée de personnes dirigeantes des établissements ainsi que de hauts fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux.



En février 2019, les représentants de tous les syndicats CSN du secteur public se sont réunis pour préparer les revendications communes à tout le secteur public.

Notre projet sectoriel se découpe en 13 grands chantiers :

- L'accès à la justice et à la liberté d'action syndicale
- L'accès aux postes, à la reconnaissance, à la nomenclature et à son mécanisme
- Les assurances et le régime d'assurance invalidité
- L'attraction et la rétention
- La conciliation famille-travail-études
- Les dépenses liées à l'emploi et les compensations
- Les pénuries de main-d'œuvre
- La précarité
- La protection de l'environnement
- La santé et la sécurité au travail
- La sous-traitance, la privatisation et la centralisation
- La surcharge de travail, l'épuisement professionnel, l'organisation du travail et les conditions de pratique
- Les diverses problématiques, telles que les difficultés d'application de conventions collectives, la parité, les lois d'ordre public, l'actualisation de certaines dispositions de la convention collective, etc.

DÉPÔT EN OCTOBRE

Ces projets sont donc maintenant dans les mains des assemblées générales. C'est l'occasion pour tous les membres de s'approprier nos propositions et de contribuer à les bonifier. Lors d'un prochain conseil fédéral de négociation, en début d'automne, les délégué-es de tous les syndicats finaliseront ces projets en étudiant tout ce qui sera relevé dans les assemblées générales. En ce qui a trait aux revendications de table centrale, elles devront également être partagées par les comités de négociation des trois autres fédérations du secteur public CSN. Nous continuerons d'évaluer la possibilité de former un front commun avec d'autres organisations syndicales autour de ces demandes communes. Notre objectif est de déposer toutes nos revendications auprès du gouvernement et du CPNSSS le 30 octobre 2019. Afin de favoriser le bon déroulement des négociations, nous avons d'ailleurs invité la partie patronale à déposer son propre projet en même temps que nous; nous attendons une réponse à cet égard.

NÉGOCIATIONS DE LA TABLE CENTRALE

secteurpublic.quebec
facebook.com/SecteurPublicQC

NÉGOCIATIONS SECTORIELLES

fsss.qc.ca/grands-dossiers/negociations-du-secteur-public

facebook.com/groups/FSSSCSN

DE BONNE IDÉES DE MOBILISATION À PROPOSER ?

Contactez la représentante de la FSSS-CSN, Marie Pagès, par courriel : marie.pages@csn.qc.ca

LA CSN, INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE

Avec 90 000 membres en santé et services sociaux, la FSSS-CSN est l'organisation syndicale qui regroupe le plus de travailleuses et de travailleurs. De plus, elle est la seule organisation à réunir les salarié-es des quatre catégories de personnel. Au sein de la CSN, nous faisons alliance avec trois autres fédérations :

- la FP-CSN, qui regroupe 6000 techniciennes, techniciens et professionnel-les de la santé et des services sociaux;
- la FEESP-CSN qui est l'organisation syndicale la plus présente chez le personnel de soutien de l'éducation et du collégial, de même que certains organismes gouvernementaux, soit quelque 35 000 travailleuses et travailleurs;
- la FNEEQ-CSN qui fédère quelque 17 000 enseignantes et enseignants de 46 cégeps.

Au total, la CSN dans le secteur public, ce sont donc quelque 150 000 travailleuses et travailleurs des grands réseaux, soit environ le tiers de l'ensemble des salarié-es de l'État. Cette représentativité inégalée dans les différents services publics confère à la CSN une voix forte en négociation auprès du gouvernement.

JE PARTICIPE!

La participation dans les assemblées générales de consultation doit être massive. C'est maintenant qu'il faut déterminer les priorités que nous défendrons. La négociation collective nationale est la meilleure voie à suivre pour introduire de réels changements positifs. Soyez à l'affût des informations provenant de votre syndicat local pour savoir où et quand se tiendra votre assemblée!

MOBILISATION

Un plan national d'action et d'information est actuellement en préparation. Son déploiement débutera à l'automne 2019, autour du dépôt de nos revendications. D'ici les vacances d'été, chaque syndicat CSN doit nommer des personnes responsables à l'action et à l'information dans les milieux de travail (RESO-RELAIS). Ces personnes recevront une formation spéciale en début d'automne afin de faire vivre localement la mobilisation nationale et d'alimenter la mobilisation nationale à l'aide des réussites et des expériences locales.